

## SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats  
15 bd de la paix  
BP 149 51055 REIMS cedex  
Rez de chaussée avant l'ascenseur  
03 26 88 25 53

[51@se-unsa.org](mailto:51@se-unsa.org)

<http://sections.se-unsa.org/51/>



## Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS 06 14 25 31 19  
Jean-Michel ALAVOINE 06 14 25 30 61  
Benoît FOLB 06 14 25 29 64

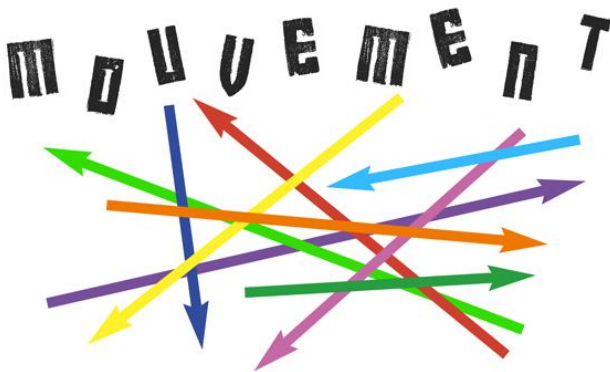
*Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.*

*Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère →*  
<http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>

# Flash infos du 2 mai 2013

Pour une meilleure lisibilité et l'affichage, ce flash est en téléchargement sur notre site <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article738>

1. **Mouvement : CAPD repoussée**
2. **Carrière : la négociation commence, prime, ratio hors classe sont sur la table**
3. **Fonction Publique : le temps de la négociation arrive aussi**
4. **Le LPC transitoirement simplifié**
5. **Le blog qui fourmille d'idées :**
6. **L'Actu UNSA interpro : démêler le vrai du faux**



## Mouvement : CAPD repoussée

Attention, la CAPD qui validera le mouvement est repoussée à **vendredi 17 mai** après midi. Nous informerons ensuite les collègues adhérents et ceux qui nous ont demandé un suivi. Nous assurerons une permanence à la section jusque 20H. Il sera préférable de nous joindre par mail ou sms (ne pas laisser de message sur les répondeurs, trop longs à écouter pour une réelle réactivité !).

Lundi 6 mai dans la journée, vous aurez sur i-prof le projet d'affectation. Nous rappelons que c'est un projet et que la validation se fait bien en CAPD avec les représentants des personnels.

## Carrière : la négociation commence, prime, ratio hors classe sont sur la table

### **Le SE-UNSA et l'UNSA Education s'engagent dans cette négociation tant attendue !**

Le ministère de l'Éducation nationale vient de présenter à l'UNSA-Éducation un projet de protocole fixant le cadre des négociations qui s'ouvrent sur les mesures catégorielles, et notamment celles qui vont concerner les enseignants dès 2013.

Pour le SE-Unsa, il met enfin en perspective les éléments d'une revalorisation attendue par tous les personnels. Ce document fixe trois grands axes :

- **Rapprochement des niveaux de rémunération et des perspectives de carrière des différents corps d'enseignants et d'éducation.** Cela passe par la création d'une indemnité de suivi des élèves dans les écoles et la convergence du ratio d'accès à la hors-classe des PE et CPE avec celui des corps enseignants du second degré. Ces dispositions prendront effet dès cette année.
- **Mise à plat de la situation des enseignants contractuels** avec, notamment, la nécessaire harmonisation de pratiques académiques bien trop diverses.
- **Valorisation des parcours professionnels de tous les enseignants et CPE** qui s'inscrira dans une négociation plus longue et devra tracer les fondements d'une revalorisation pour tous.

Pour le SE-Unsa, ces mesures catégorielles sont le pendant indispensable à la loi sur la refondation de l'École. Ce protocole constitue un signal politique fort de prise en considération de l'incontournable revalorisation du métier d'enseignant, et cela malgré un contexte économique difficile. Il ouvre des négociations sur les demandes portées par le SE-Unsa depuis de nombreuses années comme l'ISOE pour les PE, l'égal accès à la

hors-classe de tous les enseignants et CPE, ainsi que de nouvelles perspectives pour tous.

Le SE-Unsa s'engagera pleinement dans ces discussions pour y conquérir des avancées légitimes pour les personnels, à la fois sur des mesures immédiates et d'autres qui s'inscriront dans une programmation pluriannuelle.

Les pièces complémentaires (protocole) sont sur le site <http://www.se-unsa.org/spip.php?article5636>



## Fonction Publique : le temps de la négociation arrive aussi

La catégorie C comme priorité, revoir les grilles de la Fonction Publique, Dégeler le point d'indice sont les axes de négociation que se fixe l'UNSA Fonction Publique, qui vient d'écrire au ministre.

La lettre et les détails sur notre site <http://www.se-unsa.org/spip.php?article5688>

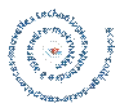
## Le LPC transitoirement simplifié

Le SE-Unsa le demandait et l'a obtenu ! En attendant une refonte complète du Socle commun et des programmes, qui devrait aboutir à un nouvel outil de validation du socle commun plus cohérent, le livret personnel de compétences est dès maintenant simplifié.

Concrètement la note de service précise que «seule la validation des compétences est obligatoire :

- dans le cas des élèves ne rencontrant pas de difficultés particulières, l'évaluation de la maîtrise progressive du socle repose uniquement sur la validation des compétences, sans que soit exigé le renseignement des domaines et des items du livret personnel de compétences ;
- lorsque l'acquisition d'une compétence est incertaine, les équipes pédagogiques ne renseignent que les domaines et non plus les items pour la compétence concernée».

Tous les détails sur [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr) Recherche > «LPC simplifié».



## Le blog qui fourmille d'idées, c'est le [blog éducation du SE-UNSA !](#)

Cette semaine : « Et si on répondait aux vraies questions ? » :

<http://ecolededemain.wordpress.com/2013/04/25/et-si-on-repondait-aux-vraies-questions/>

LA SOCIÉTÉ CHANGE  
LE SYNDICALISME ÉVOLUE  
**UNSA**  
DES SALARIÉS DU PUBLIC ET  
DU PRIVE UNIS POUR ÊTRE LIBRES  
**E N S E M B L E**  
**MON CHOIX C'EST L'UNSA !**

### UNSA INTERPROFESSIONNEL :

Pour ceux qui veulent en savoir plus sur le fameux ANI et démêler le VRAI du FAUX avec l'UNSA, car on entend tout et n'importe quoi sur cet accord >

<http://www.unsa.org/?l=accord-national-securisation-de.html>

Et l'analyse de l'UNSA c'est là >

[http://www.unsa.org/IMG/pdf/Analyse\\_UNSA\\_ANI\\_Se\\_curisation\\_emploi\\_11\\_janvier\\_2013.pdf](http://www.unsa.org/IMG/pdf/Analyse_UNSA_ANI_Se_curisation_emploi_11_janvier_2013.pdf)

Non, le CDI ne disparaîtra pas, oui les salariés auront plus de droits (mutuelle, droits attachés au salarié et non plus au contrat...).

Merci à ceux qui sont venus soutenir les organisations réformistes ce 1<sup>er</sup> mai à Cormontreuil. Les photos sont sur le facebook « [Se Unsa Marne Reims](#) »

*Pour se désabonner, envoyer la simple mention « désabonnement » en retour*